

RETAIL ESTATES



'the art of creating value in retail estate'

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2012

L'assemblée générale annuelle de Retail Estates a eu lieu le 25 juin 2012. Cette assemblée annuelle a formulé les constats suivants, entre autres.

1. Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 juin 2012 a approuvé les comptes annuels statutaires et consolidés de Retail Estates, clôturés le 31 mars 2012, en ce compris l'affectation du résultat.

2. L'assemblée générale ordinaire a décidé de distribuer pour l'exercice qui se termine le 31 mars 2012 un dividende brut de € 2,80 par action. Après la retenue du précompte mobilier de 21%, le dividende net de l'exercice qui se termine le 31 mars 2012 s'élève donc à € 2,212 par action.

Le dividende est payable à compter du 27 juillet 2012 sur la base de l'actionnariat au 2 juillet 2012.

Comme déjà annoncé (voir communiqué de presse du 23 mai 2012), les actionnaires de Retail Estates ont la possibilité, par le biais d'un dividende optionnel, d'apporter dans le capital de la société leur créance résultant de cette distribution de bénéfice, moyennant l'émission d'actions nouvelles (outre l'option de recevoir le dividende en espèces et l'option d'opter pour une combinaison des deux possibilités précédentes).



Toute autre information concernant ce dividende au choix du porteur figure dans le **Mémorandum d'information** disponible depuis le 23 mai 2012, moyennant certaines restrictions d'usage, sur le site web de Retail Estates (www.retailestates.com).

3. Renouvellement de la nomination des administrateurs

L'assemblée prend connaissance de l'expiration du terme du mandat d'administrateur de monsieur Yvan Lippens.

L'assemblée constate que monsieur Guido Roelandt (dont le mandat d'administrateur a pris cours à la date de l'assemblée annuelle de 2011 pour se terminer à la date de l'assemblée annuelle de 2015) satisfait aux exigences d'indépendance visée à l'article 526ter, deuxième alinéa du Code des sociétés, et qu'il a, à compter du 1^{er} juin 2012, la qualité d'administrateur de la société, sous réserve d'approbation par la FSMA.

L'assemblée approuve la nomination de monsieur Richard Van Besauw en tant qu'administrateur, à compter du 1^{er} avril 2013 jusqu'à la fin de l'assemblée annuelle de 2015, sous réserve d'approbation par la FSMA. L'assemblée constate que monsieur Van Besauw satisfera, à compter du début de son mandat, aux exigences d'indépendance visées à l'article 526ter, deuxième alinéa du Code des sociétés (de sorte qu'il aura la qualité d'administrateur indépendant).

4. Renouvellement de la nomination du commissaire

L'assemblée générale décide de renouveler la nomination de la société civile sous la forme d'une SCRL « Deloitte Bedrijfsrevisoren », ayant son siège social à 1831 Diegem, Berkenlaan 8B, représentée par madame Kathleen De Brabander, jusque et y compris l'assemblée annuelle de 2015.

À PROPOS DE RETAIL ESTATES SA

Retail Estates SA est une sicaf immobilière spécialisée dans certains créneaux de marché et investissant dans des magasins situés en périphérie des agglomérations ou le long des axes routiers menant aux centres urbains. Retail Estates SA achète ces biens immobiliers à des tiers ou les construit et les commercialise pour son propre compte. Les immeubles ont une superficie variant entre 500 et 3.000 m². Un immeuble commercial typique présente une superficie moyenne de 1.000 m².



Au 31 mars 2012, Retail Estates SA détenait en portefeuille 451 surfaces de vente, pour une surface commerciale totale de 428.548m². Le taux d'occupation mesuré en m² loués atteint 98,19%.

Au 31 mars 2012, les experts immobiliers indépendants ont estimé la juste valeur du portefeuille immobilier consolidé (y compris les actifs détenus pour la vente) de Retail Estates SA à 550,63 millions d'EUR.

Cotée sur Euronext Brussels, Retail Estates SA possède le statut de sicaf immobilière. Au 31 mars 2012, la capitalisation boursière de ses actions s'élevait à 265,51 millions d'EUR.

DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES

Le présent communiqué de presse contient un certain nombre de déclarations prévisionnelles. Les risques et incertitudes qui pèsent sur de telles prévisions peuvent impliquer que les résultats réels s'écartent considérablement des résultats annoncés par lesdites déclarations prévisionnelles dans la présente déclaration intermédiaire. L'évolution de la situation économique et les facteurs commerciaux, fiscaux et conjoncturels, notamment, sont les principaux facteurs susceptibles d'influencer les résultats.

Fait à Ternat, le 25 juin 2012, Jan De Nys, administrateur délégué de Retail Estates SA.

Pour de plus amples informations

RETAIL ESTATES SA, Jan De Nys - CEO, tél. 02 568 10 20 - 0475/27 84 12

RETAIL ESTATES SA, Paul Borghgraef - Président, tél. 02 568 10 20 - 0475/42 98 03

Retail Estates SA - Sicafi de droit belge - Industrielaan 6, à 1740 Ternat RPM Bruxelles - TVA BE 0434.797.847.

